



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Le Conseil communal de Neuchâtel prend acte du non au RER

Neuchâtel continuera d'investir dans l'avenir

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel prend acte avec un vif regret du vote négatif du peuple neuchâtelois qui a rejeté de justesse ce week-end le projet de Réseau express régional (RER) dont le Transrun constitue la colonne vertébrale. Il constate avec satisfaction en revanche qu'une majorité s'est dégagée en faveur du projet dans la capitale et estime que le canton est passé à côté d'une opportunité unique de construire l'avenir de l'agglomération neuchâteloise.

Le Conseil communal de Neuchâtel estime qu'il s'agit maintenant d'engager une réflexion de fond avec l'ensemble des collectivités publiques et des représentants de la société civile sur le développement du canton dans le domaine de la mobilité et des relations entre les communes du Littoral et les communes des Montagnes neuchâteloises sans oublier le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers.

L'exécutif de Neuchâtel constate avec satisfaction que la population de la capitale a accepté par 53,77 de oui un projet d'avenir riche d'un énorme potentiel, projet auquel il croyait fermement. Le peuple ayant toujours raison, la volonté exprimée ce week-end par la majorité des votants du canton devra bien évidemment être respectée. Cependant, le Conseil communal de Neuchâtel affirme vouloir continuer à investir dans de grands projets tout en veillant à la santé des finances communales. Le refus de ce week-end ne remet pas en cause par exemple les réaménagements urbains prévus en ville de Neuchâtel dans le cadre du projet d'agglomération. En conclusion, le Conseil communal entend regarder l'avenir avec confiance malgré l'enterrement acquis de justesse dimanche du projet de RER avec son métro entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Neuchâtel, le 23 septembre 2012

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires:

Olivier Arni, conseiller communal, directeur des transports,
tél. 032 717 76 01, portable : 076 348 46 80,
courriel : olivier.arni@ne.ch